

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 06-358-1926 autorisant un prélèvement sur la casse de réserve de la Côte française des Somalis (contribution volontaire).

n° 06-358-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 septembre 1926

Numéro JO
n° 358 du 30/09/1926

Date du numéro
30 septembre 1926

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 10 août 1926 autorisant un prélèvement sur la caisse de réserve de la Côte française des Somalis (contribution volontaire),

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et ses dépendances le décret du 10 août 1926 autorisant un prélèvement sur la caisse de réserve de la Côte française des Somalis (contribution volontaire).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

TELLIER.